

Paris, le 20 octobre 2011

**Aux Secrétaires des Unions Départementales,
Aux Secrétaires des Fédérations,
Aux Membres des CESER.**

Circulaire n° 159/2011
Secteur Economique

Politique énergétique : FO soutient la filière nucléaire

Cher(e) camarade,

Le 16 septembre 2011, une délégation de la cgt-FORCE OUVRIERE¹ a été auditée par la Cour des comptes dans le cadre de l'enquête sur les coûts de la filière nucléaire civile demandée par le Premier ministre.

En liminaire, la délégation FORCE OUVRIERE a précisé ne pas être dupe et rester prudente : en effet, l'enquête a été déclenchée sous la pression d'organisations anti-nucléaires voulant convaincre l'opinion publique de l'absence d'efficacité de la filière nucléaire. En conséquence, la délégation a revendiqué une enquête objective de la part de la Cour des comptes. Dans ce cadre, elle a notamment rappelé que les bilans des sociétés concernées font l'objet d'une publication et que la transparence existe déjà en la matière.

FORCE OUVRIERE a souligné l'importance de la filière nucléaire dans un contexte de forte demande énergétique. Notre délégation a rappelé que le nucléaire assure aux consommateurs une électricité moins chère (de 30% par rapport à celle des pays voisins) en n'émettant pas de CO₂, et garantit une indépendance énergétique à toute l'économie française. Elle a souligné l'importance du poids économique et social du secteur de l'énergie nucléaire qui emploie directement 125 000 personnes et 400 000 emplois totaux. Elle a dénoncé une logique de coût et de rentabilité qui conduit, pour réduire les frais salariaux, à une extension massive de la sous-traitance qui dégrade les conditions de travail des salariés, dévalorise les qualifications et contribue à abaisser la sûreté des centrales. La délégation a aussi insisté sur le maintien d'une filière publique et, dans le respect des positions du dernier congrès confédéral, elle a dénoncé l'ouverture du marché de l'électricité.

¹ La délégation était composée de : Jacky CHORIN de la Fédération FO de l'Energie et des Mines, de Yann PEROTTE de la Fédération FO de la Chimie, de Yves LEMAIRE de la Fédération FO des Finances et de Yves GIQUEL assistant au secteur Economique à la confédération.

Cette dégradation des conditions de travail et la remise en question des droits des salariés de la filière ainsi que les travaux liés au Rapport Roussely (en 2010) et les réactions liées aux événements de Fuskushima avaient d'ailleurs conduit la confédération a demandé, le 19 avril 2011, par courrier au Premier ministre, l'ouverture des discussions dans le cadre de la Conférence Nationale de l'Industrie.

L'insistance de FORCE OUVRIERE a permis de faire aboutir favorablement notre demande. Le Comité stratégique de filière industrielle Nucléaire a été installé le 25 juillet 2011 et la première réunion plénière s'est déroulée le 4 octobre. Cinq groupes de travail sont mis en place. Les Fédérations FO concernées y participent en coordination (Fédération FO Métaux, Fédération FO Energie et Mines, Fédération FO de la Chimie, Fédération FO des Finances). Les autres Fédérations FO concernées par les autres volets de la filière nucléaire (FO Défense, FSPS FO, FEETS FO, FO Bâtiment) sont également associées aux réflexions de notre organisation sur la filière.

Pour FORCE OUVRIERE, ce comité doit traiter des questions relatives à la pérennité et au développement de la filière nucléaire dans son ensemble : pas uniquement sur son volet énergétique mais sur tous les métiers de la filières (secteur hospitalier, nettoyage et sécurité des sites, travaux publics et entretien, etc) ainsi que sur son volet social (emploi, droits des salariés, conditions de travail, sécurité, recrutement, formation, sécurisation des parcours, etc...) afin de renforcer pour tous les salariés de l'industrie nucléaire (sous statuts, sous conventions collectives, sous-traitants de différents rangs, salariés du nettoyage et les salariés du « nucléaire de proximité » en milieu médicaux ou industriels, etc..) la sécurité, les garanties et les droits.

FORCE OUVRIERE déplore le recours abusif à la sous-traitance des grands donneurs d'ordre. Notre organisation estime que la sécurité dans cette industrie passe par la négociation d'un accord global améliorant les garanties et conditions de travail, en particulier dans la sous-traitance.

Pour FORCE OUVRIERE, l'Etat doit être le garant et le pilote de la filière. Il doit impulser les axes de recherches et les investissements selon une véritable politique stratégique d'avenir.

Face aux risques de démantèlement de la filière nucléaire, ces revendications ont été à nouveau portées avec détermination, le 17 octobre 2011, lors de l'audition d'une délégation FORCE OUVRIERE² par la « Commission Energie 2050 » chargée de réfléchir à différents scénarii énergétiques possibles pour l'avenir.

Avec toutes nos amitiés syndicalistes,

Pascal PAVAGEAU

Secrétaire confédéral

Jean-Claude MAILLY

Secrétaire général

² La délégation était composée de : Jacky CHORIN de la Fédération FO de l'Energie et des Mines, de José MONTES de la Fédération FO de la Chimie et de Yves GIQUEL assistant au secteur Economique de la confédération.